

A propos d'un exercice

Autor(en): **C.J. / G.B. / Vuilleumier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **40 (1932)**

Heft 8

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973822>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ces institutions sont presque exclusivement l'œuvre de notre regretté secrétaire général Arnold Rauber. C'est avec une activité inlassable et une persévérance à toute épreuve qu'il poursuivait les buts qu'il s'était fixés et il ne s'accordait aucun repos jusqu'à ce que le succès en fût assuré.

L'A. S. S. perd en Arnold Rauber non seulement un cher et dévoué ami, mais un collaborateur très estimé et particulièrement qualifié, dont les conseils étaient écoutés et mis en pratique. Nous n'oublierons jamais sa manière d'être modeste et pleine de tact et sa figure se présentera toujours à nous avec son bon sourire compréhensif et bienveillant. C'est avec une profonde reconnaissance que nous penserons au travail bienfaisant de notre cher disparu.

Nous remercions notre ami Arnold Rauber d'avoir mis au service de l'humanité sa riche expérience et son grand savoir. Son activité, qui nous servira d'exemple, nous a montré comment on surmonte les difficultés, toutes les difficultés, quand de tout cœur on sent les besoins de son prochain. Sa fidélité et son amour pour la cause samaritaine lui ont été en bénédiction. Il était vraiment, dans toute l'acception du mot, un bon samaritain.

Faut-il donc s'étonner si la nouvelle de la mort d'Arnold Rauber a causé une douloureuse consternation dans tout le pays, partout où il y a des samaritains et chez les nombreux amis de notre œuvre d'utilité publique? Très émus,

nous déplorons le départ d'un de nos meilleurs soutiens, dont la perte se fera sentir encore longtemps.

Il nous a été extrêmement pénible, lors de la crémation à Olten, de nous séparer de cet ami dévoué. Ses restes mortels étaient ensevelis sous des monceaux de fleurs, touchant témoignage de sincère gratitude pour son esprit de sacrifice et de charité.

Et maintenant, tous les samaritains de l'Alliance Suisse veulent prendre congé de leur maître, leur conseiller et cher ami. C'est si difficile et nous touche tous si profondément; mais les voies de la Providence ne peuvent pas être changées par les hommes.

Nous avons dû nous séparer de toi, cher Arnold Rauber. Tes restes mortels ont été livrés aux flammes dévorantes. Mais, en esprit, tu restes au milieu de nous, et ton travail de samaritain, couronné de succès au profit de l'humanité, demeurera et produira beaucoup, beaucoup de bons fruits!

Si nous pleurons surtout aujourd'hui la perte que nous venons de subir et tous les espoirs que nous avons encore fondés sur ce fidèle ami, nous devons aussi être reconnaissants pour tout ce qu'il a été pour le secourisme et pour tout le bien qu'il a pu faire au près et au loin, pour l'héritage spirituel qu'il nous laisse et que nous tenons à maintenir intact.

Mais nous, samaritains, nous penserons à lui, à son œuvre et à son amitié, avec émotion et reconnaissance.»

«Ave anima candida.»

A propos d'un exercice.

Un moniteur de la section de Montreux avait organisé un exercice de sauvetage au bord du lac avec le concours de

l'équipe de Sauvetage de Clarens — la police était avertie, les dispositions nécessaires étaient prises — mais ce moni-

teur avait négligé d'aviser le public que les Samaritains allaient avoir un exercice à tel date et à telle place. Mal leur en vint, car le public n'aime pas être dupé. L'exercice en question se passa si bien, le temps orageux, la pluie diluvienne, les fusées d'alarme, tout fut si réel que les habitants des bords du lac, croyant à un naufrage véritable furent très mécontents de s'y être laissés prendre. Il s'en est suivi la correspondance que nous publions en y ajoutant ceci, c'est que nous recommandons aux Samaritains de toujours chercher, dans leurs exercices, à se rapprocher le plus possible de la vérité; de travailler par n'importe quel temps. Nous rappelons aux moniteurs que leur savoir-faire, leur initiative sont le levier de la section et que tout leur est permis en matière de supposition en public si le docteur de leur section, la police et l'organisation qui collaborent à leur travail se sont tous mis d'accord.

C. J.

A ce sujet nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi, au nom de nombreux parents et membres du Club nautique, de venir protester contre la façon dont furent organisés les exercices pratiqués par des Samaritains le mardi soir 27 juin. Par un simulacre de naufrage, de sauvetage, d'évanouissement, les figurants ont si bien jeté la panique au Garage nautique et dans les familles y comptant des membres, que pendant deux heures, tout le monde a littéralement crut à un grave accident.

Le fait que le garage n'a pas téléphoné à moins de 8 médecins, vous donnera un idée de la panique qui s'était emparée des esprits.

Tout cela, naturellement, eût pu être évité si l'on avait pris soin d'avertir à temps les riverains et le garage. Les faits regrettables qui ont suivi n'ont pas d'autre cause que ce malentendu initial. Quant à l'argument que l'exercice eût moins bien réussi si on l'avait ébruité ne tient pas debout, les personnes devant prendre part à la manifestation étant par là-même informées.

Agrez, M...

G. B.

Un naufrage et... un sauvetage!

Il est très généralement connu et admis que les organisations créées pour porter secours en cas de sinistre (pompiers, sauvetage, samaritains, etc.), font des «exercices» sur la base de thèmes supposés, dans le but de se faire la main et de s'entraîner. Plus la supposition sera proche de la réalité, plus aussi l'exercice sera utile et mieux il remplira son but; d'où aussi les «alarmes».

C'est l'un de ces exercices que — sur l'initiative de leur moniteur — les Samaritains de Montreux avaient combiné pour mardi soir avec le Sauvetage de Clarens. L'intervention d'un troisième groupement, soit celui de «l'équipe du pulmoteur» récemment créée par le corps des sapeurs-pompiers du Châtelard, avait également été envisagée, mais ne put être réalisée vu la date choisie.

La supposition était — en deux mots — la suivante: un canot à voile monté par quatre jeunes gens, surpris par le gros temps, a fait naufrage au large de Clarens. Le Sauvetage de l'endroit, alarmé, se porte à leur secours. Parmi le public accouru se trouvent des samaritains et samaritaines qui prodiguent aux victimes les soins nécessaires.

Les deux premiers actes du programme, soit le naufrage et le sauvetage,

se sont déroulés comme il fallait, et la rapidité et l'efficacité de l'intervention du Sauvetage ont été remarquées à juste titre. L'activité des Samaritains, par contre, a été sérieusement gênée, abrégée et compromise par le manque de compréhension de certains individus agités appuyés par quelques-unes des personnes accourues (le nombre a été évalué à 500!), qui, peut-être déçues que le naufrage n'ait pas été «pour de bon», ont exhalé ainsi leur mauvaise humeur. Pensez-donc! Elles s'étaient dérangées et fait mouiller «pour rien»!

Les conditions atmosphériques, en effet — le lac était fort agité et il pleuvait à verse — ont fait que cet exercice qui, exécuté par un temps calme et beau, n'aurait guère attiré l'attention, a revêtu un caractère quelque peu dramatique auquel les organisateurs ne sont pour rien et qui l'a, du reste, fait réussir au-delà de toute espérance.

Nous devons un grand merci aux quatre «naufragés» ainsi qu'au Club nautique qui a aimablement mis son local à la disposition des Samaritains pour leur permettre de travailler à couvert par le temps déplorable qu'il faisait.

Et, pour finir par une note humoristique: une perle! Dans la foule accourue, une jeune femme, presque aussi élégante qu'agitée et fort probablement quelque peu vexée d'avoir «marché», dit: «C'est pourtant dégoûtant (sic!) de faire des «choses comme ça», parce que, une autre fois, quand ce sera «pour de bon», «on» ne se dérangera pas«!

Ce «on» n'est-il pas délicieux? Il ne peut évidemment concerner, ni le Sauvetage, ni les Samaritains, qui — eux — se déranteront toujours (ils l'ont bien prouvé mardi soir où ils «étaient là» malgré le temps déplorable qu'il faisait et bien que sachant que ce n'était «que pour

rire«!) Alors? Ce «on» ne peut viser que les personnes qui accourent dans ces occasions, en curieux et comme à un spectacle, et dont l'activité essentielle (nous l'avons bien vu mardi!) consiste à critiquer et à... encoubler! Elles feront mieux, en effet, une autre fois, de ne pas «se déranger»! On se passera fort bien d'elles!

*

Les lignes ci-dessus étaient écrites, lorsque j'ai pris connaissance de l'«A propos d'un exercice» de la «Boîte aux lettres» de la «Feuille d'Avis» du 30 juin. Je dois ajouter quelques mots à ce que j'avais écrit.

1) L'utilisation du Garage du Club nautique n'était aucunement prévue dans le programme de l'exercice. S'il a été utilisé quand même, c'est que, vu le temps qu'il faisait, un membre du dit Club nous l'a très aimablement offert et ouvert! Que cela n'ait pas été du goût de tous ses collègues, nous avons eu — hélas! — abondamment l'occasion de nous en apercevoir. Que ces Messieurs s'arrangent entre eux!

2) La panique qu'il y aurait eu — si tant est qu'il y ait vraiment eu «panique» — ne fut — contrairement à ce que prétend votre correspondant — que de courte durée. En effet, commencé un peu avant 8 heures, l'exercice se terminait vers les 8 h. 30, précisément ensuite des «faits regrettables» auxquels il fait allusion, faits auxquels il ne paraît pas avoir été étranger et qu'il a vraisemblablement provoqués lui-même. On eût été en droit d'attendre, semble-t-il, davantage de compréhension de la part d'un «sportif!» J'avais trouvé plus digne et préférable, dans l'intérêt même de ceux qui les ont provoqués, de ne pas insister à leur sujet dans mon récit.

3) Dans aucun pays du monde, les Samaritains n'ont coutume d'annoncer à l'avance et *urbi et orbi*, les exercices qu'ils ont l'intention de faire. Ils préfèrent beaucoup se passer de «galerie».

4) Enfin, la police de Clarens avait été dûment avisée deux ou trois jours à l'avance.

Dr Vuilleumier,

Président des Samaritains de Montreux.

Bienfaits et dangers des bains de soleil.

Le chroniqueur médical du «Sunday Times» met ses lecteurs en garde, avant les vacances, contre les dangers des bains de soleil trop prolongés, et ces conseils peuvent, pensons-nous, être utiles aussi aux «baigneurs de soleil» de chez nous.

«Les citadins, dit ce médecin, vont profiter de chaque week-end et de leurs vacances d'été pour fuir les villes enfumées et gagner les plages, la côté, le bord de nos rivières. Sans réflexions, ces gens vêtus de vestons, de pantalons, de chemises fermées par un col, vont de but en blanc enlever tout cela, se livrer quasi nus aux morsures du soleil. De la discrétion, chers lecteurs, de la prudence, s'il vous plaît! C'est tout naturel de votre part, mais ce n'en est pas moins dangereux. Qu'arrivera-t-il à une personne privée d'alcool durant des mois et qui s'avise de boire coup sur coup plusieurs verres de whisky, à une personne privée de la nourriture suffisante et qui, tout d'un coup, fait un très gros repas, ingurgite des quantités très grandes de mets indigestes? De violents troubles, des douleurs longues et terribles seront le résultat de pareilles imprudences. Il en va de même chez les gens qui, toute la semaine, sont privés de l'air et du soleil, par leurs vêtements, et qui, le dimanche, se livrent au bain solaire sans mesure ni précautions.

Ce n'est que peu à peu, *graduellement*, que la peau doit être exposée; le bron-

zage ne doit pas être forcé ni brusque; il y faut du temps; les citadins ont la peau blanche et sensible; il est donc prudent de ne la brunir que peu à peu, sans cette hâte stupide et dangereuse d'être bronzé en aussi peu de temps que possible. Débutez par une demi-heure de bain solaire; ceci est suffisant pour un corps habitué aux vêtements durant toute la semaine; augmentez graduellement et rappelez-vous qu'un léger vêtement, non ajusté, un peignoir de bain, par exemple, jeté sur les épaules, ne pesant presque rien, vous garantit de la violence des rayons solaires mais ne vous empêche point d'en profiter. Les coups de soleil sont toujours mauvais; gardez-vous-en et couvrez-vous toujours la tête et la nuque. Le système nerveux est rapidement affecté par l'abus du soleil; des maux de tête violents, des névralgies vous feront souffrir à tout moment; une soif pénible vous forcera aussi à user de spiritueux au moment même où ceux-ci vous feraient le plus grand tort. Ici, je vous rappellerai la parole du sage: pas d'alcool avant le coucher du soleil. Ne croyez pas ceux qui prétendent qu'il ne faut pas boire beaucoup d'eau durant les jours très chauds. Au contraire, il est bon d'en absorber et, mieux encore, d'user du thé froid, légèrement sucré.

Attention aussi à vos yeux, au cours des bains solaires. La nature a protégé les yeux de la lumière d'en haut au